



25/03/2015

Les contributions des acteurs territoriaux à la promotion de la cohésion sociale et du développement durable au niveau local, national et mondial

**Mercredi 25 mars 2015,
Amphithéâtre ASN, Faculté des
Sciences Campus Farhat Hached, El
Manar, Tunis**

Synthèse

Rapporteur

Olivier Koch Mathian

Organisée par



FELCOSUMBRIA

Fondo di Enti Locali
per la Cooperazione decentrata
e lo Sviluppo umano sostenibile



*Au service
des peuples
et des nations*

Table des matières

Liste des principaux acronymes	1
Résumé exécutif	2
Contexte et objectifs	3
Messages clés des tables rondes	4
1 ^e table ronde : Quel rôle pour les organisations de la société civile et les autres acteurs territoriaux dans le renforcement de la cohésion sociale ?.....	4
2 ^e table ronde : Le dialogue entre les territoires dans la promotion du développement durable	5
Tente et stand	7
Recommandations	7

Liste des principaux acronymes

ADF	Assemblée des Départements de France
AMDC	Agence Municipale pour le Développement de Chefchaouen
API	Agence de Promotion de l'Investissement
APIA	Agence de Promotion de l'Investissement Agricole
ART	Articulation des Réseaux Territoriaux pour le Développement Humain Durable
CGLU	Cités et Gouvernements Locaux Unis
CNLT	Conseil National des Libertés en Tunisie
FAMSI	Fond d'Andalousie de Municipalités pour la Solidarité Internationale
FNVT	Fédération Nationale des Villes Tunisiennes
FSM	Forum Social Mondial
ICMD	Initiative Conjointe pour la Migration et le Développement
JMDI	Joint Migration and Development Initiative
OMD	Objectifs de Développement du Millenium
MENA	Middle East and North Africa
ODD	Objectifs de Développement Durable
OIM	Organisation Internationale pour la Migration
ONU	Organisation des Nations Unies
OSC	Organisation de la Société Civile
PASC	Programme d'Appui à la Société Civile
PATT	Soutien au Développement Local Intégré et Durable et aux Plateformes d'Articulation de Territoires en Tunisie
PCD	Plan Communal de Développement
PIC	Plan d'Investissement Communal

Résumé exécutif

Dans le cadre du Forum Social Mondial qui a eu lieu à Tunis du 24 au 28 Mars 2015, le PNUD Tunisie et l'Initiative Global ART du PNUD ont collaboré avec un consortium des OSC Tunisiennes (sous le leadership du Conseil National des Libertés en Tunisie) et FELCOS Ombrie à l'organisation le mercredi 25 mars d'une journée de réflexion sur « **Les contributions des acteurs territoriaux à la promotion de la cohésion sociale et du développement durable au niveau local, national et mondial** ».

La réflexion a été organisée autour de deux tables rondes et en présence de nombreux acteurs nationaux et internationaux dont la Fédération Nationale de Villes Tunisiennes, l'OSC Unesco Bardo, le CGLU, le FAMSI, l'Assemblée des Départements de France, le PNUD, les représentants des structures associatives, de la recherche universitaire et des médias.

1^{ère} Table ronde : La matinée a été consacrée aux échanges sur **le rôle des acteurs territoriaux dans le renforcement de la cohésion sociale**. Dans un premier temps, le rôle des gouvernements locaux a été revu, en insistant sur l'aspect primordial de la démocratie participative et de la redevabilité des acteurs publics envers leurs citoyens comme vecteur de cohésion sociale, à travers l'utilisation d'outils innovants comme les portails numériques. La nécessité d'inclusion sociale de l'ensemble des populations qui sont marginalisées dans la prise de décision politique au niveau local a aussi été longuement discutée. Dans un second temps, la contribution de la société civile dans la cohésion sociale a été mise en lumière à travers l'exercice du contrôle citoyen des différentes dimensions de la vie publique pour la redevabilité face aux politiques publiques et aux injustices sociales, le respect des droits humains, la justice transitionnelle et les médias.

2^{ème} Table Ronde : L'après-midi a permis d'aborder **l'importance du dialogue entre les territoires dans la promotion du développement local durable et intégré**, en présentant diverses bonnes pratiques comme l'initiative ART du PNUD, le Joint Migration and Développement Programme ou encore les coopérations décentralisées avec le FAMSI. Les intervenants se sont également penchés sur la localisation des ODD de l'Agenda post 2015 à travers la mise en place d'espaces de dialogues et de concertation. Par ailleurs, les discussions se sont orientées vers des sujets tels que la collaboration entre territoires pour la gouvernance des ressources naturelles, qui doit permettre une redistribution plus équitables des revenus issus de l'extraction de ces ressources, et la contribution très positive des migrants dans le développement territorial lorsqu'elle est canalisée.

Finalement, les présentations des intervenants ont été enrichies durant différents **temps d'échange et de débat** avec le public, qui a longuement salué la qualité des interventions et l'importance de ce type de table ronde de réflexion et de partage.

En plus, le PNUD Tunisie et ses partenaires ont habilité une tente/stand qui a permis de transmettre aux participants du FSM des supports de communication (dépliants, brochures, etc) sur des initiatives et projets menés en Tunisie. **Au total, 4000 à 5000 personnes ont visité le stand**, et plus de 2000 supports de communication ont été distribués.

Contexte et objectifs

La Tunisie a eu l'honneur d'accueillir **le Forum Social Mondial du 24 au 28 mars 2015** sur le campus de l'Université El Manar. L'objectif du Forum était de mettre en place un espace de débat démocratique d'idées, d'approfondissement de la réflexion et d'articulation de mouvements sociaux à l'échelle internationale. Le forum a été à nouveau localisé à Tunis, comme pour sa dernière édition en 2013, afin d'appuyer les réflexions sur l'objectif de consolidation des dynamiques de changements issues de la révolution tunisienne et des mouvements démocratiques dans la région. Le forum a comme pour chaque édition adopté **une approche participative** pour que chacun puisse donner son avis et faire avancer le débat démocratique.

Cette année, le forum accueilli **près de 70 000 participants, et près de 5000 associations du monde entier** issues de 130 pays différents, dont 2500 associations de la région Maghreb-Machreq (1200 associations tunisiennes).

Le FSM a débuté ses activités mardi 24 mars 2014 avec une marche contre le terrorisme qui a pris comme point de départ la place Bab Saâdoun pour arriver devant le Musée du Bardo. 1512 activités ont par la suite été organisées sur le campus de l'université pendant 3 jours, sans compter les événements informels mis en place par les participants suite à de multiples rencontres et débats passionnés. Près de 300 séminaires ont eu lieu le mercredi 25 mars et entre 200 et 300 les 26 et 27 mars sur des sujets très divers mais ayant tous pour objet de proposer de nouvelles solutions innovantes et alternatives, visant le progrès social.

Par ailleurs, **la nouvelle Constitution tunisienne de janvier 2014 présente la participation citoyenne et la décentralisation comme des axes incontournables** pour le développement de la Tunisie. Dans ce cadre, les acteurs territoriaux et les autorités locales ont l'opportunité de se positionner en tant qu'acteurs clé dans la consolidation du nouveau contrat social entre les citoyens et l'Etat. Dans le contexte de réforme politique en cours, les collectivités locales, et notamment les régions et les municipalités peuvent devenir des laboratoires en termes de renforcement de la participation sociale pour le développement durable. **Le Forum Social Mondial a ainsi offert une plateforme unique pour des échanges de réflexion** sur le potentiel qu'ont les acteurs territoriaux de déclencher des dynamiques de changement positif pour le développement de leur territoire, en collaboration avec les autorités locales.

Dans ce cadre, le PNUD Tunisie et l'Initiative Global ART du PNUD ont collaboré avec un consortium des Organisations de la Société Civile (OSC) Tunisiennes -sous le leadership du Conseil National des Libertés en Tunisie- et FELCOS Ombrie à l'organisation le mercredi 25 mars 2015 d'une plateforme de discussion à travers **deux tables rondes de réflexion sur les contributions des acteurs territoriaux à la promotion de la cohésion sociale et du développement durable aux niveaux local, national et mondial**. La première table ronde a porté sur les contributions que différents acteurs territoriaux et les OSC peuvent apporter à la promotion de la cohésion sociale. Ensuite, **après avoir analysé les opportunités liées au renforcement du dialogue entre les acteurs territoriaux, la discussion a abordé l'importance du dialogue entre les territoires**, notamment entre les acteurs territoriaux de différents territoires.

Ces tables rondes ont eu lieu en présence du Secrétaire Exécutif de la Fédération Nationale des Villes Tunisiennes et de nombreux autres partenaires dont l'OSC Unesco Bardo, l'organisation Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), le Fond d'Andalousie des Municipalités pour la Solidarité Internationale (FAMSI) et l'Assemblée des Départements de France (ADF). **Près de 100 personnes de 10 nationalités différentes** (tunisiens, algériens, jordaniens, français, colombiens, sénégalais, espagnols, suisses ...) et issues de structures associatives, des municipalités tunisiennes, de la coopération décentralisée, de la recherche universitaire et des médias sont venues pour écouter les présentations très riches des divers intervenants.

Messages clés des tables rondes

1^e table ronde : Quel rôle pour les organisations de la société civile et les autres acteurs territoriaux dans le renforcement de la cohésion sociale ?

8h30 – 11h00 ; Modérateur : M. Omar Mestiri, Conseil National des Libertés en Tunisie

Intervenants :

- **M. Saber Houcheti**, Directeur Exécutif de la FNVT, Tunisie.
- **M. Bechir Bouraoui**, Responsable du Bureau PASC à Sousse, Tunisie
- **M. Laroussi Amri**, Sociologue, Directeur des investigations et de la Recherche de l'Instance Vérité et Dignité, Tunisie
- **M. Antonio Madariaga**, Directeur, Corporación Viva la Ciudadanía, Colombie
- **Mme Magali Fricaudet**, Commission d'inclusion social, démocratie participative et droits humains, Cité et gouvernements locaux unis (CGLU), Espagne
- **M. Simon Letonturier**, Conseiller de Relations internationales et Coopération décentralisée de l'Assemblée des départements de France (ADF), France
- **M. Amirouche Nedjaa**, Project Manager, MENA Media Monitoring, Tunisie

La **cohésion sociale** suppose une intégration des groupes sociaux en diminuant la divergence des intérêts. Ces groupes sociaux doivent donc rechercher une **communauté d'intérêt** et la solidarité pour aboutir à cette cohésion. Or la convergence d'intérêts communs est généralement facilitée au niveau d'un même territoire, étant donné la plus grande homogénéité des groupes sociaux qui le composent. Le rôle des acteurs territoriaux dans le renforcement de la cohésion sociale est en conséquence prépondérant.

La **démocratie participative est une forme de partage du pouvoir** basée sur le renforcement citoyen. Elle permet de corriger certaines défaillances structurelles issues de la représentation, de faciliter la redevabilité des élus, et d'organiser sereinement la conflictualité et la convergence d'intérêts dans les communautés. **Elle repose sur quatre piliers** « information, consultation, concertation, codécision » et prône la primauté du droit et l'inclusion sociale. **La démocratie participative est ainsi un instrument privilégié du renforcement de la cohésion sociale.**

Les collectivités locales représentent un acteur incontournable du territoire car elles sont l'échelon public le plus proche des citoyens. Pour participer à l'amélioration de la cohésion sociale, elles doivent organiser le dialogue et la démocratie participative, à travers la **mise en place de mécanismes adaptés**. Cela peut être encouragé par **l'inscription du principe de démocratie participative dans les textes fondamentaux**. En effet, les expériences internationales enseignent que l'impact des stratégies de renforcement de la cohésion sociale augmente lors de la codification du processus de démocratie participative dans les textes de loi, et une fois que le quatrième niveau de participation, à savoir la codécision, est atteint. La réussite de l'approche participative repose par conséquent fortement sur la volonté politique de la mettre en place réellement.

Pour que les citoyens puissent jouer pleinement leur rôle dans ces espaces de dialogue, les **collectivités locales doivent faciliter leur accès à l'information** : l'open data en est un excellent instrument.

En outre, les autorités locales doivent s'engager concrètement à rechercher **l'inclusion sociale** dans leurs approches de démocratie participative. En effet, certains mécanismes inadaptés peuvent être générateurs d'exclusion, et donc diminuer la cohésion sociale. La

meilleure manière pour les autorités locales d'atteindre l'inclusion sociale est de **favoriser l'empowerment** des populations marginalisées et discriminées, c'est-à-dire de les mettre en capacité d'agir, à travers des formations aux nouvelles technologies, des sensibilisations sur leurs droits, la mise à disposition de lieux de réunion, la participation à des espaces de dialogues, ...

Le regain de cohésion sociale permet à terme d'augmenter les ressources des collectivités par le retour de la **confiance mutuelle et du civisme fiscal** : c'est un cercle vertueux.

La société civile est quant à elle « le domaine de la vie sociale civile organisée qui est volontaire, largement autosuffisant et autonome de l'État ». Elle joue un rôle majeur dans l'amélioration de la cohésion sociale, indépendamment de l'action des autorités publiques. La société civile a notamment un rôle primordial de **contrôle citoyen dans les différentes sphères de la vie publique**, particulièrement concernant la redevabilité face aux politiques publiques et aux injustices sociales.

La société civile peut par exemple être un contre-pouvoir pour rétablir la vérité et les droits des citoyens spoliés, pour apaiser le dialogue social dans les médias, ou pour aider les populations discriminées dans leurs démarches. **Seule une société civile forte et respectée permet de faire pression sur l'Etat** pour contrôler et faire appliquer les politiques publiques. Néanmoins, la société civile ne peut pas se substituer entièrement à l'Etat et porter seule la responsabilité de la garanti des droits sociaux à ses populations.

2e table ronde : Le dialogue entre les territoires dans la promotion du développement durable

11h30-14h00 ; Modérateur : M. Saber Houcheti, Secrétaire Exécutif de la FNVT, Tunisie.

Intervenants :

- **Mme. Dalal Alhashash**, Initiative ART/PNUD, Belgique
- **Mme. Leonor Lopez Vega**, Conseillère Technique Principale projet d'appui au développement local intégré et durable et aux plateformes d'articulation de territoires, PNUD Tunisie
- **Mme. Lalini Veerassamy**, Chef d'unité de programme, OIM, Tunisie
- **Mme. Fedia Gamsi**, Experte Gouvernance, Tunisie
- **M. Antonio Zurita**, Directeur du Fond d'Andalousie de Municipalités pour la Solidarité Internationale (FAMSI) et Réseau global des Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), Espagne
- **M. Sergio Castanar**, Coordinateur du Fond d'Andalousie de Municipalités pour la Solidarité Internationale (FAMSI) au Maroc
- **Mme. Eva Gallardo**, Fond d'Andalousie de Municipalités pour la Solidarité Internationale (FAMSI), Espagne

Les objectifs de développement territorial doivent être alignés avec les objectifs de développement aux niveaux régional, national et international (Agenda post 2015). Dans cette optique, un processus de **localisation des Objectifs du Développement Durable** (ODD) a été lancé afin d'opérationnaliser ces ODD et de les rendre plus mesurables et adaptés aux besoins et priorités des territoires.

Pour réussir cette transposition de l'agenda post 2015 au niveau local, **la mise en place d'espaces de coordination et de dialogue** multisectoriels et multi acteurs aux différents

échelons territoriaux est nécessaire. Les Etats doivent également être fortement engagés afin de **fournir le cadre légal optimal** pour une décentralisation efficace.

L'approche territoriale promeut le travail en commun de la pluralité des acteurs territoriaux (les autorités locales, les organisations de la société civile, le milieu universitaire, le secteur privé, les groupes traditionnellement exclus) pour la promotion du développement durable de ce territoire donné.

Ainsi, les espaces de coordination et de dialogue ont pour mission d'appuyer les autorités locales dans leur fonction de gérer leur territoire et de promouvoir un développement local durable et intégré. Egalement, elles sont des outils pour **faciliter l'articulation entre acteurs et la coopération entre les territoires**, qui représente un véritable vecteur de développement et d'ouverture des citoyens.

Ils sont par exemple très importants pour assurer **une meilleure gestion et redistribution équitable des revenus** issus des ressources naturelles, en permettant aux gouvernements locaux concernés de s'entendre sur des mécanismes de péréquation et de redevabilité efficaces, basés sur la transparence. Dans le cas de ressources naturelles non renouvelables, le dialogue peut aboutir à la **mise en place de fond pour les générations futures**, servant à développer des secteurs alternatifs de l'économie.

Par ailleurs, les acteurs territoriaux, en particulier les collectivités locales, sont aujourd'hui fortement incités à former des **alliances** avec d'autres villes et à se **structurer en réseaux**, ce qui leur permet d'échanger leurs bonnes pratiques et d'améliorer leurs capacités de plaidoyer.

Les autorités locales sont également encouragées à mieux connaître les ressources externes possibles visant le développement durable et intégré de leur territoire, telles que les **contributions des migrants ou la coopération décentralisée**, afin de les valoriser et les encadrer pour faciliter leur accès et augmenter leur impact sur le développement.

Les contributions des migrants représentent effectivement des montants très importants que les autorités locales doivent canaliser. Les migrants sont des acteurs locaux sur deux territoires, et pratiquent de plus en plus une migration circulaire. Les collectivités locales de ces deux territoires doivent jouer un rôle pour identifier, coordonner et faciliter ces contributions.

La contribution de la coopération décentralisée est aussi très importante pour les collectivités. Elle doit être facilitée par la **mise en place d'instances de coordination et d'échange pour articuler les interventions et favoriser les synergies**. En effet, le simple jumelage n'est pas suffisant pour assurer une coopération interterritoriale effective. Le travail conjoint coordonné et structuré à partir de l'identification de besoin et des potentialités identifiés par les acteurs territoriaux favorise un meilleur impact des actions. La mutualisation des moyens de la coopération décentralisée est alors nécessaire pour améliorer l'impact de l'action. La création d'agence de coopération et développement pour canaliser l'aide sur les territoires est un bon outil qui a montré son efficacité au Maroc.

Tente et stand

En parallèle de ces deux tables rondes, le PNUD Tunisie et tous ses partenaires associatifs avaient à leur disposition une tente et un stand dédié, qui a permis de transmettre tous les supports de communication du PNUD (dépliants, brochures, ...) aux participants du FSM.

Ce lieu a permis de diffuser sur un écran TV des vidéos relatives aux actions de l'ONU sur la justice transitionnelle et l'environnement, et d'effectuer quelques jeux socio-éducatifs avec les jeunes présents sur le dialogue constitutionnel, l'engagement citoyen et les droits socio-économiques. Les méthodes pour organiser ces jeux dans les maisons de jeunes ou les écoles ont été transmises à des associations de jeunesse présentes.

Au total, 4000 à 5000 personnes ont visité le stand, et plus de 2000 supports de communication ont été distribués.

Recommandations

Le Forum Social Mondial a contribué à la définition de visions alternatives du développement, selon une approche participative ascendante. Les dialogues sur des thèmes divers ont permis de croiser les regards entre des acteurs et des sensibilités d'horizons très différentes.

Les tables rondes ont initié la réflexion sur le rôle que peuvent jouer les différents acteurs d'un même territoire dans le renforcement de la cohésion sociale :

- **La recherche de la cohésion sociale** par l'ensemble des acteurs est primordiale pour un développement territorial apaisé, particulièrement dans les pays en situation post-crise.
- **La démocratie participative permet d'organiser sereinement la conflictualité et la convergence d'intérêts** au sein d'une collectivité et est ainsi un instrument important de renforcement de la cohésion sociale.
- En représentant l'échelon public le plus proche des citoyens, **les autorités locales devraient organiser le dialogue social**, et notamment mettre en place des mécanismes de dialogue avec la société civile et les citoyens afin de les faire participer à la prise de décision politique locale.
- Ces mécanismes de participation citoyenne devraient **garantir l'inclusion sociale** des groupes généralement marginalisés ou discriminés. Un mécanisme inadapté serait en effet générateur d'exclusion.
- Le regain de cohésion sociale permettrait d'augmenter les ressources des collectivités par le retour de la **confiance mutuelle** et ainsi du **civisme fiscal**.
- Les organisations de la société civile pourraient offrir une contribution majeure au développement territorial en s'emparant des **rôles de contrôle citoyen** dans les différentes dimensions de la vie publique, et de **facilitateur de la réconciliation nationale** dans les pays en situation post-crise, et en prônant la primauté des droits humains et le respect mutuel entre les communautés.

La réflexion des tables rondes a également montré l'importance de la coopération entre les territoires dans le développement local, intégré et durable, au sein d'un même pays ou à l'international :

- Les objectifs de développement des territoires doivent être durables et alignés avec les objectifs de développement régionaux, nationaux et internationaux (Agenda 2015 et ODD) pour améliorer leur impact. Cet alignement pourrait être facilité par **la mise en place de plateformes de dialogues** et d'articulation multi acteurs et multisectoriels aux différents niveaux du maillage territorial.
- La mise en place de plateformes de dialogue entre régions peut par exemple permettre **d'améliorer la gestion et la redistribution transparente des revenus issus des ressources naturelles.**
- Les territoires peuvent faire des **alliances et se mettre en réseau** au niveau national et international, afin de partager leurs bonnes pratiques et améliorer leurs capacités de plaidoyer.
- Mieux **connaitre les diverses ressources externes** possibles visant le développement territorial, telles que la **contribution des migrants** ou la **coopération décentralisée**, peut contribuer à améliorer la promotion du développement humain d'un territoire. Cela permettra aux autorités locales de les valoriser et de mieux les encadrer pour augmenter leur efficacité et leur impact.

Les conclusions de cette journée de réflexion pourraient être partagées avec les participants au FSM et d'autres partenaires intéressés, et notamment avec les autorités locales et leurs partenaires institutionnels nationaux et internationaux. Ces informations pourront contribuer à la réflexion autour du processus de **décentralisation** et du gouvernance et développement local en Tunisie ainsi que autour l'opérationnalisation **de l'article 139 de la constitution tunisienne** sur la démocratie participative au niveau local.